



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du

14 septembre 2026

Présidence M.

Eladio GERMAN

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° du 13 juillet 2026
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude
- entendu le rapport de la commission ~~des finances~~ gestion-finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

D'autoriser la municipalité, pour la durée de la législature 2026-2031, à plaider dans tous les litiges relevant de la compétence du Juge de Paix, du Président du Tribunal d'arrondissement de la Côte, du Tribunal d'arrondissement de la Côte et du Tribunal fédéral, dans tous les cas, lorsque la commune de Denges est demanderesse (requérante) ou défenderesse (intimée).

Ainsi délibéré en séance du 14 septembre 2026

Extrait fait à Denges le 15 septembre 2026

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire

E. German

F. Palpacuer

